



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MARDI 28 JANVIER 2020**

---

**Étaient présents:**

Direction : Annie Lamarre, directrice  
Enseignantes : Marie-Ève Arseneau  
Theodora Stathopoulos  
Parents : Simon Laroche, parent CSDM, président  
Geneviève Dodin, parent CSDM  
Fabien Welp-Barr, parent EMSB  
Annie Savoie, parent CSDM  
Zhivka Angelova, parent CSDM  
Lydie Ducroux, parent CSDM

Autres :

**Étaient excusés :**

Jennifer Harriet, dir. adj. EMSB  
George Forlini, parent EMSB  
Lise Leblanc, technicienne du service de garde

---

**1. Présences et vérification du quorum**

À 18h45, le président constate qu'il y a quorum et ouvre la séance.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

On retire le point 6.g.. L'ordre du jour tel que modifié est proposé par Geneviève Dodin, secondée par Marie-Ève Arseneau. Pas d'opposition, adopté.

**3. Adoption du PV de la séance du 17 décembre 2019**

On procède à plusieurs ajustements et clarifications dans le texte. L'adoption est proposée par Annie Savoie, secondée par Lise Leblanc. Pas d'opposition, adopté.

**4. Suivis à la liste d'actions du 17 décembre 2019**

Voir Annexe A.

**5. Période de questions du public / Zone de réflexion**

Un parent indique que ce matin un constable du SPVM a pris en note toutes les plaques minéralogiques des automobilistes stationnés devant l'école à l'heure du débarcadère, pour leur envoyer des constats d'infraction alors qu'ils étaient dans leur droit. On demande que l'école communique avec le SPVM pour les sensibiliser à l'usage du débarcadère.

## 6. Affaires courantes de l'école

### 6.a. Sorties éducatives

Présentation des sorties ou activités suivantes :

- 9<sup>e</sup> 10<sup>e</sup> & 11<sup>e</sup> années CSDM & EMSB : Quebec Ski Trip les 9-10 mars 2020 (changement de date)
- 9<sup>e</sup> année CSDM : Le Malade imaginaire au Théâtre St-Denis, 25 mars 2020 (0\$ pour les élèves, financement par la mesure École inspirante)

NOTE : des mises à jour sont à venir sur le coût des sorties, l'école procèdera à des remboursements aux parents au besoin.

Ces activités sont proposées par Fabien Welp-Barr, secondé par Theodora Stathopoulos. Pas d'opposition, adoptées.

### 6.b. Budgets de l'école

Dépôt du budget CSDM actuel. La direction invite comme toujours les membres à lui poser des questions par courriel en tout temps à ce sujet.

### 6.c. Budget de formation parents (maternelles & 1er cycle)

La direction indique que les deux commissions scolaires mettent à disposition des parents de maternelle et 1er cycle du primaire un budget (total) de 2700\$ pour de la formation : objectif de les aider dans leur rôle pour mieux accompagner leurs enfants. La direction demande que des idées de conférences lui soient acheminées. On évoque le CREP (conférences gratuites), de la rencontre préparatoire pour les parents de maternelle (passage en 1re année). Un parent suggère de demander aux enseignantes de maternelle et 1er cycle quels besoins elles identifient.

### 6.d. Écrans au primaire

La direction indique que des démarches sont en cours pour instaurer le même type d'ateliers de sensibilisation à la cyberdépendance et cyberintimidation au primaire (dès la 5e année) qu'au secondaire, mais les partenaires habituels de l'école n'ont pas de programme dédié pour le primaire. La recherche de nouveaux partenaires continue.

Un sous-comité de parents s'est penché sur la problématique de la présence des écrans à l'école et apporte des axes de réflexion et propositions pour une politique plus musclée que celle actuellement en place. Les enseignants confisquent déjà lorsque les écrans sont utilisés à mauvais escient *en classe* ; mais la direction souligne que les parents de ces élèves réagissent généralement assez mal à cette intervention.

On parle surtout ici de la présence des écrans lors des temps de transition : battements, récréation, lunch. Certains enfants ont des téléphones ou tablettes, d'autres non, ce qui est d'une part mauvais pour la cohésion de groupe et la socialisation, et d'autre part les incite à ne pas s'oxygéner (puisque dès la 4e année, les élèves ne sont plus obligés d'aller dans la cour).

La direction estime qu'à la quantité de tablettes ou téléphones présents dans les corridors, il est tout simplement impossible de sévir : une interdiction totale pour 1300 élèves n'est pas réaliste et ne pourrait jamais être appliquée. Un parent souligne toutefois qu'un enfant du primaire n'a *pas* besoin d'un téléphone, même pour se déplacer entre la maison et l'école : cela relève du choix des parents de lui en fournir un. Si on ne peut interdire aux parents de donner un téléphone à leur enfant, on peut les inciter à lui interdire de l'utiliser à l'école. Encore faut-il que l'école l'interdise clairement aussi : ce serait une balise de plus pour encadrer leurs enfants. Un



autre parent souligne l'absurdité de confisquer des ballons ou autres jeux lors des temps de transition, mais pas les téléphones !

Un parent propose le recours aux "boîtes à cells" comme dans certaines universités, où les étudiants déposent leur téléphone dans une boîte à l'entrée de la classe pour ne pas être distraits pendant le cours. L'équipe-école rétorque qu'à la fréquence des changements de local, il arrivera vite qu'un téléphone soit perdu, c'est déjà le cas parfois lors des examens du ministère (l'école est alors tenue de rembourser l'appareil aux familles). Les parents tiendront l'école pour responsable. Un parent souligne que si l'école interdit, dans son code de vie, l'usage des cellulaires, elle ne pourra être tenue responsable des pertes.

La direction consultera l'équipe-école sur sa perception mais insiste sur l'impossibilité logistique de recourir à la solution des "boîtes à cells" ou de laisser les téléphones dans les casiers. On convient que la problématique est circonscrite au primaire, qu'elle fleurit en 4e et 5e année (effet nouveauté) et se tasse dès la 6e.

### **6.e. Éducation à la sexualité (primaire)**

La direction rappelle que les enseignants et professionnels des écoles ont refusé d'être contraints de donner ces cours, et qu'il convient donc de trouver des partenaires pour chaque thématique, ou alors des personnes volontaires pour les couvrir. La planification proposée est en cours de finalisation. On s'étonne qu'en 2e année il ne soit offert qu'un seul atelier sur toute l'année ; c'est pourtant conforme compte tenu des thématiques couvertes cette année-là.

La planification est proposée par Annie Savoie, secondée par Lydie Ducroux. Pas d'opposition, adoptée.

### **6.f. Article 240 / Projet Beaux-Arts**

La demande de renouvellement du statut découlant de l'article 240 a été envoyée le 20 décembre à 16h. Une première soirée de consultation des parents est prévue le 11 février à 19h, un courriel d'invitation partira sous peu. Elle couvrira les orientations du projet Beaux-Arts et les moyens d'intégration et de rétention des EREHDAA. Dans le courriel seront mentionnés les changements à la grille horaire dès 2020-2021.

### **6.h. Horaire 2020-2021**

La direction présente des exemples en séance. Elle souligne que c'est un travail en cours et que rien n'est arrêté actuellement. Tous les scénarios permettent de dégager du temps de concertation en après-midi du jour 9 (soit un après-midi toutes les quinzaines).

Plusieurs possibilités sont envisagées, par exemple *au primaire* :

- 43 périodes de 60 minutes + 3 périodes de 40 minutes
- 43 périodes de 60 minutes + 4 périodes de 30 minutes
- 33 périodes de 60 minutes + 18 périodes de 40 minutes (en jumelant le temps Famille et le cours ECR en début de journée)

Une enseignante demande comment on peut réalistement travailler sur une grille-horaire sans savoir de quoi aura l'air la grille-matière puisque le temps en Beaux-Arts n'est pas encore réparti. La direction explique qu'il s'agit là uniquement d'un canevas général, et que les deux devront s'arrimer en cours de route. Les enseignantes demandent que ces scénarios soient envoyés aussi vite que possible aux enseignants, afin qu'ils aient le temps d'y réfléchir convenablement.

Un parent s'interroge sur l'efficacité pédagogique qu'on peut atteindre dans un cours de 30

minutes seulement. La direction rappelle que des périodes moins longues mais plus fréquentes sont une demande des enseignants de musique. Un autre parent s'interroge sur l'allongement des périodes à 60 minutes au primaire, voire plus dans le cas de périodes collées ; mais on lui répond que le modèle éducatif est souple et que les enfants sont rarement assis sans discontinuer pendant toute la période.

Une enseignante souligne qu'on retire des heures de Beaux-Arts à tous les niveaux, mais qu'on dégage du temps où les élèves seront absents. Pourrait-on remettre ce temps en Beaux-Arts ? La direction s'étonne de cette proposition, qui va à l'encontre de tout ce qui a été discuté en comité au cours de l'automne. Elle rappelle que l'objectif même de ce comité était de dégager du temps de concertation, demandé par les enseignants.

### **6.i. Remplacements à répétition**

Un parent s'indigne que les parents ne soient pas au courant de la politique de la CSDM dans le cas de remplacements à répétition, auxquels sont soumis les groupes 1F3 et 2F3 cette année, et que les mesures mises en place pour aider les élèves de ces groupes, très en retard par rapport aux autres groupes de même niveau, arrivent si tardivement dans l'année scolaire. La direction explique que le cas de ces deux groupes ne relève pas de la politique des remplacements à répétition, qui s'applique uniquement aux cas où une classe n'a pas d'enseignant titulaire en début d'année. Dans ce genre de cas, de même que dans les cas d'absence prolongée, les parents sont toujours informés. Les parents rétorquent que c'est faux et citent plusieurs cas où ils n'ont pas été mis au courant du départ d'un enseignant et de son remplacement. Des vérifications seront faites.

La direction souligne qu'elle n'a aucun contrôle sur la durée ni la fréquence des absences de l'enseignante des 1F3 et 2F3, et ne peut donc qu'agir au jour-le-jour, en mettant son poste à l'affichage selon les règles syndicales. Elle reconnaît toutefois que l'impact sur les élèves est le même que lors des remplacements à répétition. L'école met donc très bientôt en place un filet de soutien pour les élèves de ces groupes : orthopédagogue, éducatrice spécialisée dès la mi-février. Elle note toutefois que ces ressources supplémentaires sont, par conséquent, retirées ailleurs.

Un parent estime que le problème réside dans le manque de cohérence et de suivi de l'école auprès du travail de ses enseignants. La direction explique qu'à FACE, les enseignants déterminent eux-mêmes leur propre planification de cours, par conséquent, il est impossible à quiconque de connaître le degré de retard de leurs élèves par rapport au programme qu'ils ont établi. On réplique que la direction devrait tout de même être plus proactive dans ses communications aux parents lorsqu'un schéma d'absences à répétition se dessine pour un groupe donné, ce qui a des conséquences inévitables sur la progression des enfants.

La direction fera son possible pour améliorer les communications, mais uniquement pour les absences à long-terme : elle n'a aucune prise sur la durée d'absence d'un-e enseignant-e. Les parents se désolent que les enfants soient "pris" avec cette situation, et que rien de plus ne puisse être fait que les quelques moyens supplémentaires promis, à mi-année seulement.

### **6.j. Mesures ministérielles**

La direction résume : les commissions scolaires ont reçu des montants du MEES pour certaines ressources, et une partie de ces montants est attribuée directement à l'école. À FACE, le total de ce financement est d'environ 570,000\$ (105,921\$ EMSB et 465,113\$ CSDM). Rien de ceci (documents) n'est préparé par l'école. Les deux résolutions proposées affirment que le Conseil d'établissement a vérifié que ces sommes sont bien intégrées au budget de l'école, selon les lignes

directrices qui les accompagnent. La direction explique qu'elle doit soumettre les documents d'ici le 31 janvier.

Les membres du CÉ ressentent un inconfort à approuver quelque chose qui n'est pas vérifiable : les budgets de l'école sont toujours déficitaires en raison des règles de financement et remboursement entre la CSDM et la EMSB. Plusieurs montants indiqués dans le tableau fourni par le MEES ne correspondent pas aux montants indiqués dans les budgets déposés. La vérification demandée, si elle est prise au mot, relève d'un audit, ce qui n'est pas le rôle du CÉ. Un parent estime que, approbation ou pas, la voix du CÉ n'aura de toutes façons aucune incidence sur le déroulement des opérations. Une enseignante suppose que c'est ici un exercice de transparence de la part des commissions scolaires.

On s'entend pour reformuler le texte des résolutions, afin qu'il reflète mieux la position du CÉ (qui seront simplement une notification de prise de connaissance) : ce sera fait par courriel d'ici le 31 janvier.

## 6.k. Critères de répartition des ressources

Consultation CSDM (EMSB exclue). La direction explique que le financement des écoles était jusqu'ici établi sur des règles parfois arbitraires. L'objectif de cette consultation est d'en baliser les règles pour qu'il soit plus équitable. Elle souligne qu'il n'y a aucun ajout de ressources pour aucun milieu, et qu'on parle uniquement d'accepter de nouveaux critères de répartition, voire d'officialiser des pratiques. À titre d'exemple, le statut spécifique de FACE, à qui est réservée une annexe : le financement de l'école sur les bases d'une école secondaire est désormais officialisé auprès de la CSDM.

Le président souligne qu'avec un document de 67 pages reçu 24h avant la tenue du CÉ, il est impossible à l'assemblée de statuer et propose la tenue d'une **rencontre extraordinaire à cette fin le 11 février 2020 à 18h**. Aucune opposition. La direction enverra la liste (PDF) des questions comprise dans le questionnaire de la consultation en ligne, afin que tous puissent se préparer adéquatement compte tenu du document fourni.

La direction invite les membres à réfléchir à ce que signifierait la disparition du "financement historique" de FACE : dans la mesure où il touche exclusivement des postes d'enseignants (3), il n'est actuellement pas remis en question, mais le travail du comité de répartition des ressources se poursuivra l'an prochain sur des points spécifiques, notamment le "financement historique" touchant les postes enseignants. Il faudra énoncer que la disparition de ces montants mettrait en péril le programme particulier de FACE.

## 7. Affaires courantes du CÉ

### 7.a. Modification à la politique d'admission

Un parent s'interroge sur la politique qui veut que les élèves EMSB de FACE qui *souhaitent* changer de volet linguistique soient traités comme des nouveaux élèves et, par conséquent, soumis au tirage au sort, alors que les élèves qui *doivent* changer sont prioritaires comme les fratries. Pourtant, tous sont déjà des élèves de l'école et devraient donc être traités de la même façon. La direction explique que si c'était le cas, ce serait discriminatoire à l'encontre des élèves appliquant au tirage au sort au volet CSDM. En effet, les chances d'être "pigé" au volet EMSB sont beaucoup plus grandes qu'au volet CSDM : cela ouvrirait une brèche pour les élèves qui ont le droit de se prévaloir du choix de leur langue d'enseignement, au détriment de ceux qui ne peuvent fréquenter qu'une commission scolaire francophone.

Le parent souligne que, s'il est impossible de modifier ce critère d'admission, le niveau des cours de français au volet EMSB soit relevé car il est actuellement inacceptable.

### 7.b. Billets de retard pour la première période

Un parent demande que soit cessée la pratique de réclamer des billets de retard aux élèves du 1er cycle du primaire s'ils arrivent avant le début de la première période de la journée (soit pendant la période Famille). Cela induit un stress considérable pour ces tout jeunes enfants, alors que le retard est généralement minime et imputable à leurs parents. Une enseignante explique que le système informatisé mis en place depuis l'an dernier ne permet aux enseignants d'entrer que les absences, et non les retards, ce qui oblige l'élève en retard d'aller annuler son retard par un billet au secrétariat. Une élève renchérit à l'effet que d'aller chercher un billet de retard retarde l'enfant encore plus, ce qui est absurde. Il faudrait prendre les présences à la première période seulement, comme c'est fait pour toutes les autres classes ; ou bien les enseignants devraient être autorisés à entrer les retards eux-mêmes.

La direction rappelle que la classe Famille n'est *pas* une période d'accueil. Les parents et les élèves rétorquent que c'est pourtant ce qui se passe dans la réalité !

Un parent demande quel est l'impact des retards des élèves du 1er cycle du primaire sur l'ensemble des retards des élèves : la direction fournira cette statistique. Le président demande que l'école envoie des courriels aux parents du primaire lorsque leur enfant est en retard, de la même façon qu'au secondaire, car dans bien des cas, ils ne l'apprennent qu'au moment du bulletin (rapport des absences et retards). Être conscients que leur enfant est en retard leur permettrait d'ajuster leur routine du matin.

### 8. Rapport de la direction

- L'activité commune secondaire/primaire le 20 décembre a été très appréciée, les parents renchérissement et demandent au Conseil des élèves d'en proposer plusieurs tout au long de l'année.
- Cartes repas EMSB : lors des ventes ponctuelles de cartes, l'école en vend entre 3 et 10 par mois, ce qui n'est pas suffisant pour convaincre la EMSB d'investir l'argent nécessaire pour permettre à ses élèves de profiter du système MaCafétéria. Un parent fait remarquer que c'est sans doute parce que la EMSB n'investit pas qu'il y a si peu de ventes de cartes...
- Personnel : arrivée de la nouvelle conseillère pédagogique Nathalie Bastien
- Toilette non-genrée au 3e étage, à titre de projet-pilote ; on craint les dérapages, un surveillant sera à proximité en tout temps.
- Semaine de la persévérance scolaire 17-21 février : plusieurs activités prévues (auteurs et personnalités viennent parler de persévérance au primaire (EMSB et CSDM) ; spectacle de danse au MBAM ; conférence Bienveillance pour les parents le 18, pour les enseignants le 21 février)
- Semaine contre l'intimidation à l'école 24-28 février : plusieurs activités prévues (initiatives du Conseil étudiant tout au long de la semaine ; 7e année : lecture à voix haute du roman EUX, de Patrick Isabelle ; Pink Shirt Day pour tout le monde le 26 ; 11e année : spectacle de danse avec Prima Danse à l'Auditorium pour toutes les classes de secondaire ; 11e année : exposition Art & Multimédia au Café étudiant, ouvert aux parents les 26 et 27 février ; 2e année : pièce de marionnettes CSDM et EMSB)
- Formation Gardien-ne averti-e : une trentaine d'élèves de 6e année inscrits le 27 janvier à la



- Aide aux devoirs au primaire va commencer sous peu : élèves ciblés par les enseignants ;
- Tutorat par les pairs au secondaire, dès le 10 mars, financé par l'école ; inscriptions à partir du 17 février, communication à venir
- Première sortie de plein-air proposée au secondaire dans le cadre des activités parascolaires : sur 30 inscrits, 7 se sont présentés. L'école doit trouver une façon d'assurer l'engagement des élèves inscrits (paiement d'un frais symbolique, remboursé en cas de participation, ou bien les parents des absents seront chargés)
- Club des petits-déjeuners ouvert pour tout le primaire : 15 inscriptions
- Ateliers de prévention alcool et cannabis en cours avec les groupes de 9e année
- Cours d'Arts et multimédia, 11e année : artiste de la SAT Francis Pineau viendra initier les élèves au Vjing
- Habits de bal : une compagnie de location "Loue une robe, loue un tux" offre aux élèves de louer des habits (réduction de coûts et d'empreinte écologique) ; projet financé à long-terme par la Caisse populaire Desjardins du Centre-Ville
- Soirée "Inscription au Cégep" pour les parents de 11e année le 11 février à 18h30
- Salon de la Formation professionnelle pour les jeunes de 9e année *quelle date ? où ?? avec l'école ou bien les élèves tout seuls ?*
- Talent Show le 19 février
- Besoin de parents bénévoles pour le projet CLIMAT (10e et 11e années) -- on suggère que les enseignants fassent d'abord appel aux parents de ces classes, via les listes d'email de l'école ; une enseignante fait remarquer que la liste des participants n'est sans doute pas encore fixée.

## 9. Rapport des autres membres

### 9.a. Président

Le suivi a été fait avec M. Ben Hassel, du centre Milton-Park.

### 9.b. Conseil des élèves

Préparation d'une série de propositions pour la Semaine de la bienveillance (sur le modèle "1 jour 1 action").

Les élèves demandent quelle est la perception des parents et des enseignants au sujet de la toilette non-genrée : ceux-ci soutiennent en général l'initiative, sans se prononcer plus avant.

### 9.c. Enseignants

On remet à la prochaine séance, compte tenu de l'heure avancée.

### 9.d. Service de garde

En l'absence de la représentante, ce point est passé.

### 9.e. Professionnels non enseignants

En l'absence de représentant élu, ce point est passé.

### 9.f. Comité de parents CSDM

La dernière rencontre a traité de plusieurs points, notamment :

- Trotibus : proposition de relancer le projet pour les parents du quartier limitrophe de FACE ? Un défi est proposé en octobre 2020, pour les écoles participantes.



- Plomb dans l'eau : les analyses sont en cours dans toutes les écoles, aucune urgence n'est détectée, le rapport est attendu en juin.
- Abolition du cours d'ECR : le CP refuse de participer à la consultation publique en raison de délais trop courts ; il introduira une demande de recours contre la décision du ministre en ce sens. Le questionnaire en ligne, sibyllin, ouvert jusqu'au 21 février. Les objectifs du ministre sont flous.

#### **9.g. Comité de parents EMSB**

Le représentant n'est pas allé aux dernières rencontres.

#### **9.h. Comité de vigie**

La CSDM a donné accès à la boîte de courriels "projetface@csgm.qc.ca" à l'un des membres du CVF, mais celui-ci n'a aucun moyen d'y accéder. La direction fera un suivi.

Rien de neuf, si ce n'est que les allers-retours continuent entre CSDM, SQI et Conseil du Trésor. Au volet réhabilitation, la CSDM est en train de produire les documents requis par la SQI. Au volet délocalisation, l'analyse des besoins techniques de chaque corps de métier est actuellement en cours, pour déterminer si et comment le bâtiment Cardinal-Newman (rue Christophe-Colomb) répond aux besoins du primaire de FACE. Les visites des lieux potentiels identifiés par le CVF sont à cédule très prochainement.

#### **9.i. OPP**

La conférence du Pr. Éric Morrissette aura lieu le 18 février 2020 à 18h. L'OPP demande que l'école envoie un email d'invitation aux parents et souhaite recueillir des idées pour augmenter la participation. Des bouchées seront servies. On suggère de trouver des jeunes de 6e année avec leur brevet de gardien-ne-s averti-e-s pour offrir un service de garde pour les tout petits.

Pink Shirt Day le 26 février. Plusieurs initiatives actuellement en cours : arbre de bienveillance, ateliers dans les classes de maternelle, affiches Tel-Jeunes et d'Élise Gravel un peu partout dans les corridors. Celles des WC des garçons ont tendance à disparaître plus vite...

#### **9.j. Fondation**

La campagne "123\$ pour mon enfant" est commencée, elle avait bien marché en 2019-2020. La vente des enregistrements des concerts de Noël a très bien fonctionné, une deuxième année de suite. La prochaine infolettre est prévue en février.

#### **9.k. Sous-comités du CÉ**

Le sous-comité RRI est en attente de l'adoption du PL40.

Le sous-comité Appareils électroniques a livré un premier travail.

Les autres sous-comités sont en cours de formation.

#### **10. Affaires diverses**

Rien à signaler

#### **11. Levée de séance**

À 21h52, l'ordre du jour étant épuisé, le président décrète la levée de la séance. Prochaine



rencontre ordinaire le mardi 10 mars 2020 à 18h30 ; rencontre extraordinaire le 11 février 2020 à 18h.

---

Geneviève Dodin  
31 janvier 2020

**ANNEXE A**  
**SUIVIS À LA LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**TENUE À L'ÉCOLE FACE LE 17 DÉCEMBRE 2019**

#	Action	Responsable	Échéance	Statut
1.	20191217 - Mettre à jour le PV et liste d'actions du 19/11 et les partager sur le site web de l'école	G Dodin A Lamarre	JANVIER	Fait
2.	20190415 - Envoyer aux parents le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Direction	JANVIER	semaine du 24 février
3.	20191022 - Inviter les parents et élèves à participer aux réflexions du comité Projet éducatif quant aux moyens de mise en oeuvre, dès janvier 2020	Direction (voir aussi 19.)	JANVIER	rencontre le 11 fév.
4.	20191022 - Sonder l'Équipe école sur la possibilité de réinstaurer les échanges d'élèves entre CS pour les cours d'anglais ou de français langue maternelle	Direction	JANVIER JUN	
5.	20191217 - Reformater la Liste d'actions pour distinguer les dossiers courants des dossiers de moyen ou long-terme	S Laroche	JANVIER	fait
6.	20191217 - Revoir la date de la sortie ski-patins des 9e-10e-11e années	Équipe-école	JANVIER	fait
7.	20191217 - Informer élèves & parents sur les activités parascolaires offertes avec la mesure 15028	Direction	JANVIER	à venir
8.	20191217 - Présenter une version d'essai de la nouvelle grille-horaire	Direction	JANVIER	fait
9.	20191217 - Corriger les déséquilibres constatés dans les documents de grille-matière <del>avant soumission au MEES</del>	Direction	JANVIER MARS	
10.	20191217 - Prévoir 1-2 soirées de consultation parents / élèves au sujet des mesures d'aide et intégration des EREHDAA dans le cadre du progr. Beaux-Arts	Direction (voir aussi 10.)	JANVIER	rencontre le 11 fév.
11.	20191217 - Fournir aux membres du CÉ les résultats du sondage Beaux-Arts auprès des parents	Direction	JANVIER	à venir
12.	20191217 - S'informer sur l'autorisation faite à des élèves ne maîtrisant aucune des langues de communication de fréquenter FACE au volet EMSB	Direction	JANVIER	fait
13.	20191217 - Prévoir des ateliers de sensibilisation à la cyberdépendance dès la 5e année	Direction	JANVIER	en cours
14.	20191022 - Former un comité de parents pour établir des lignes directrices quant à la présence et l'usage d'appareils électroniques à l'école (20191022)	A Kuzmarov Geneviève Dodin	MARS	fait
15.	20191217 - Send draft survey for parents to principal (goal: evaluate parents' support for waste-reduction measures) (20191217)	J W.-Roberge & Comité vert parents	MARS	fait
16.	20190618 - Former un comité de parents du service de garde pour orienter le choix des futures journées pédagogiques	Membres parents SDG	AVRIL	en cours
17.	20190618 - Former un comité sur l'établissement des principes de coûts chargés aux parents	G Dodin A Savoie	AVRIL	en cours
18.	20191022 - Introduire une politique Zéro Déchets dans le Code de vie de l'école	Équipe école	AVRIL	à faire



19.	20190618 - Former un comité de travail sur la révision des RRI	G Dodin S Laroche L Ducroux	MAI	Attendre adoption PL40
20.	20190618 - Rédiger un « guide des bonnes pratiques » ou préambule aux RRI	S Laroche	MAI	Lié au précédent
21.	20191022 - Obtenir les commentaires du département juridique de la CSDM quant à la légalité des RRI actuelles.	Direction	MAI	Lié au précédent
22.	20191022 - Revoir l'organisation de l'AGA parents pour en augmenter la participation.	Membres parents	JUIN	